

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

**SÉANCE DU 16 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un et le seize du mois de juin, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Présents :**

**- Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Eric PUJOL, Pierre CALMELS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.  
Mmes Sylvie BIDAL-DIOGO, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT, Brigitte PARAYRE.

**- Membres de droit :**

M. Franck DORGE, directeur de cabinet de la préfète du Tarn.

**- Membres à voix consultative :**

COL Christophe DULAUD, directeur départemental, MED-LCL Nathalie LAGOUTTE, médecin-chef, CNE Jacques SALVADOR, SCH Damien GAREL, ADJ Fabien BOYALS, Luc FOCKAERT, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

**Participent à la séance :**

LCL Philippe CNOQUART, chef du pôle pilotage et stratégie,  
LCL Sylvain ESLAN, chef du pôle opération,  
Mme Laëtitia CAPARROS, assistante du service assemblées et contentieux,  
M. Joël CASTEX, payeur départemental.

**Absents excusés :**

Mme Catherine FERRIER, préfète du Tarn,  
MM. Jean-Paul RAYNAUD, André FABRE, Eric GUILLAUMIN,  
Mmes Florence BELOU, Marie-Louise AT, Martine KAZIMIERCZAK, Marie MILESI, Éva GERAUD,  
COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint,  
CNE Jean-Paul ESCANDE, président de l'Union départementale,  
CNE Jean-Jacques DARGET.

**Secrétaire :** Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 10 pouvoirs : 0/ votants : 10.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 6.

Date de la convocation : 04 juin 2021.

~~~~~  
**RAPPORT N°045/CA – 06/2021**

**OBJET : Programme de reconstruction du centre de secours principal de CASTRES et du Groupement Sud et enveloppe budgétaire subséquente.**

Sur sollicitation du SDIS, la communauté d'agglomération Castres-Mazamet a délibéré le 1<sup>er</sup> mars 2021 en faveur de la cession d'un terrain viabilisé de 18.355 m<sup>2</sup> situé au n°67 lieu dit « Les carrières », avenue d'Albi à Castres, en vue de relocaliser le centre de secours principal de Castres.

Depuis cette date, le SDIS étudie le programme de construction d'un bâtiment neuf abritant le centre de secours principal et les services du groupement territorial Sud. Le pré-programme est présenté en séance et une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage devrait être publiée dans les prochaines semaines.

Le projet est susceptible de faire l'objet d'une réalisation en haute performance énergétique (HPE).

Vu l'avis du comité technique en date du 14 juin 2021,  
Vu l'avis du CHSCT en date du 14 juin 2021,  
Vu l'avis du CCDSPV en date du 14 juin 2021,  
Vu l'avis de la CATSIS en date du 15 juin 2021,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- de valider le programme de reconstruction du centre de secours principal de CASTRES et du Groupement SUD, joint en annexe ;
- de valider l'enveloppe prévisionnelle de l'opération de maîtrise d'ouvrage relative à la construction du centre de secours, fixée à 8 200 000 € ;
- de lancer un appel d'offre pour désigner la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- de signer tout document se référant à ladite opération.

Document signé électroniquement par  
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

**Délais et voies de recours :**

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

***Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP [7007 - 31068](mailto:7007-31068@toulouse.fr) TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>***

**CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE CASTRES ET GROUPEMENT TERRITORIAL SUD****PROJET DE PROGRAMME FONCTIONNEL****I/ Présentation Générale des Sapeurs-Pompiers de France :****Les sapeurs-pompiers de France**

En France, 85% des sapeurs-pompiers sont des volontaires et 13% sont des professionnels (sauf à Paris, dans les départements 92, 93 et 94 et à Marseille, où les pompiers sont militaires). Cette organisation qui repose sur un engagement citoyen volontaire permet un étroit maillage du territoire, indispensable pour garantir l'égalité des citoyens face aux secours.

Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un organisme public, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), financé par les collectivités locales (communes, conseil départemental) et administré par des élus locaux. Ils sont rattachés au Ministère de l'Intérieur à travers la Direction de la défense et de la sécurité civile (DGSCGC). Leur hiérarchie suit des grades qui correspondent à ceux de l'Armée de terre.

**193 605 sapeurs-pompiers volontaires**

Ce sont des hommes et des femmes, citoyens ordinaires, qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par le centre de secours dont ils dépendent.

Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours. **54%** des volontaires ont **moins de 35 ans**. Ils perçoivent une indemnité sous forme de vacations horaires ainsi qu'une allocation de vétérance lorsqu'ils ont accompli au moins 20 ans de service.

**33 529 sapeurs-pompiers professionnels**

Fonctionnaires des collectivités territoriales, ils sont affectés principalement dans les grandes agglomérations ou dans les centres de secours fortement sollicités. De plus, ils assurent l'ossature des services départementaux d'incendie et de secours.

Le recrutement se fait par concours, organisés au niveau départemental par les SDIS pour les sapeurs 2e classe et au niveau national par la DGSCGC pour les lieutenants. Les candidats sont inscrits sur une liste d'aptitude nationale valable trois ans, ils doivent ensuite postuler dans les collectivités territoriales de leur choix.

Ils reçoivent une formation initiale puis une formation continue tout au long de leur carrière.

**9 247 membres du Service de santé et de secours médical (SSSM)**

Les sapeurs-pompiers disposent d'un important service de santé regroupant des médecins, pharmaciens, infirmiers et vétérinaires. La plupart sont des volontaires et exercent une activité principale libérale ou hospitalière, d'autres sont sapeurs-pompiers professionnels.

### **22 000 jeunes sapeurs-pompiers (JSP)**

Les jeunes **de 10 ans à 18 ans** peuvent participer, chaque mercredi et/ou samedi, aux activités des 820 sections de Jeunes sapeurs-pompiers. Animées et encadrées par des moniteurs sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ces sections permettent de s'initier au secourisme et à la lutte contre l'incendie, mais aussi d'acquérir discipline et civisme. On peut y pratiquer le sport, parfois la musique et participer à des manœuvres, des rassemblements et des compétitions.

### **14 000 Sapeurs-Pompiers au féminin**

Chez les sapeurs-pompiers civils, les femmes ont leur place dans l'activité opérationnelle. Elles sont 18% à partager la "passion de l'urgence".

### **Missions et fonctionnement des sapeurs-pompiers**

3 612 000 : c'est le nombre d'interventions réalisées chaque année par les sapeurs-pompiers civils, soit 9 900 interventions par jour, une intervention de sapeurs-pompiers toutes les 8,7 secondes. Le nombre d'interventions a été multiplié par 20 au cours des 30 dernières années.

Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent avec les autres services et professionnels concernés à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence (article 2 de la loi du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours).

Les sapeurs-pompiers sont ainsi des techniciens du risque au premier rang de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Cette notion de protection est très vaste, elle comprend aussi bien les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes et leur évacuation vers les hôpitaux que la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours, la prévention, la lutte contre les incendies, ainsi que la prévention et l'évaluation des risques en matière de sécurité civile.

## **II/ Les Sapeurs-Pompiers du TARN :**

Aujourd'hui 1274 sapeurs-pompiers assurent la protection de plus de 343 400 habitants et veillent sur 324 communes qui représentent une superficie de 5 758 km<sup>2</sup>. Ils interviennent 24H/24H 7J/7J.

Les sapeurs pompiers ont effectués pour l'année 2020, 21 539 interventions, réparties comme suit :

- Secours routiers : 1482 sorties
- Feux : 1618 sorties
- Secours à personnes : 17013 sorties
- Opérations diverses : 1426 sorties

L'ensemble de ces hommes et femmes sont repartis sur 31 centres de secours et administrés par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

### **LES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP) :**

Les 259 sapeurs-pompiers professionnels du département exercent dans les zones les plus urbanisées. Ils sont principalement basés sur les communes qui possèdent une densité importante ou à proximité de grands axes routiers (ALBI, CASTRES, GAILLAC, CARMAUX, LAVAUR, MAZAMET, GRAULHET, LACAUNE, LABRUGUIERE,).

En 2021, le régime de travail passera en 12H.

Les SPP doivent intervenir, de jour comme de nuit, en moins de 2 minutes

### **LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV) :**

Les 1274 sapeurs pompiers volontaires du département (ils représentent plus de 82% de l'effectif des sapeurs pompiers du département) ont choisi, en plus de leurs activités professionnelles, de mettre leurs compétences, connaissances et leur énergie au service de la population. De jour comme de nuit ils interviennent, par appel général ou de manière individuelle (par téléphone ou bip). Ils doivent dans tous les cas rejoindre le centre de secours par leur propre moyen et intervenir en moins de 8 min.

C'est une fois arrivés au centre de secours qu'ils prennent connaissance du type d'intervention, se changent en conséquence et peuvent décaler.

### **LE SERVICE DE SANTE et de SECOURS MEDICAL (3SM) :**

Constitué de médecins, d'infirmiers, de pharmaciens et de vétérinaires, il est un accompagnement :

- sur les interventions portant sur le secours à personnes (malades, blessés...)
- pour du soutien sanitaire lors d'interventions importantes
- sur l'hygiène alimentaire
- le sauvetage à animal
- le suivi de santé des sapeurs-pompiers
- l'élaboration de plans de secours...

### **LE S.D.I.S.**

Partie administrative et logistique des sapeurs pompiers le SDIS regroupe également le CTA (Centre de Traitement d'Alerte). C'est précisément à cet endroit que sont traités tous les appels téléphoniques émanant du 18 ou 112.

Etablissement public administratif autonome , le SDIS est chargé, de la prévention, de la protection, de la lutte contre les incendies, les accidents, sinistres, catastrophes, risques technologiques et naturels et secours d'urgence.

La gestion financière du SDIS est assurée par le Présent du Conseil d'administration.

Le SDIS comprend un Corps Départemental qui regroupe 32 centres de secours et s'articule sur un État-Major et trois groupements (NORD, SUD ET OUEST).

62 personnels administratifs et techniques (PATS) viennent compléter les effectifs.

### **III/ Le Centre de Secours Principal de CASTRES:**

#### **PRESENTATION DU CENTRE**

Un centre de secours principal défend en moyenne plusieurs dizaines de milliers d'habitants, repartis sur plusieurs communes.

L'effectif de référence du centre est de 90 sapeurs-pompiers volontaires et 51 sapeurs pompiers professionnels. Il est dirigé par le capitaine Simon MARY.

L'effectif mobilisable est de 14 SP de jour comme de nuit pour le CSP CASTRES.

Le nombre d'interventions pour l'année 2019 à été de 5432 sorties.

#### **EQUIPEMENT EN MATERIEL**

L'équipement du CSP CASTRES et du GROUPEMENT SUD correspond à :

| Classe                           | Sigle         | Objet                                     | Site           |
|----------------------------------|---------------|-------------------------------------------|----------------|
| VEHICULES DE SECOURS A PERSONNES | VSAV 75       | VSAV 2019 MASTER 130.35 2.3 DCI GIFA      | CASTRES        |
| VEHICULES DE SECOURS A PERSONNES | VSAV 76       | VSAV 2020 MASTER 145.35 2.3DCI GIFA       | CASTRES        |
| VEHICULES DE SECOURS ROUTIERS    | VSR 21        | VSR 2018 MAN TGL 8.220 4X2 BB GIMAEX      | CASTRES        |
| VEHICULES INCENDIE               | CCEM 02       | CCEM 2632KN ENT 39 ACTROS MASSIAS         | CASTRES        |
| VEHICULES INCENDIE               | CCFU 03       | CCFU4000 280DTI D14 4X4 MASSIAS           | CASTRES        |
| VEHICULES INCENDIE               | FPT 69        | FPT 2019 IVECO 180E28 CAMIVA              | CASTRES        |
| VEHICULES INCENDIE               | FPTL 02       | FPTL 2001MIDLUM 210.10 B SIDES            | CASTRES        |
| VEHICULES MOYENS AERIENS         | EPC27 02      | EPC27 2016 MERCEDES 1327F ATEGO ROSENBERG | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VL 187        | VL 2013 KANGOO 105DCI 90 AUTHENTIQUE      | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VL 213        | VL 2018 KANGOO 1.5 DCI 90 ZEN ENERGY      | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VLHR 18       | VLHR 2001 PATROL GR 2.8 TURBO             | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VTP 92        | VTP 2019 JUMPY COMBI CFT HDI 120 XL       | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT MATERIELS    | VPCE 03       | VPCE RENAULT PREMIUM BADOURES             | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT MATERIELS    | VTPU 10       | VTPU 2019 MASTER III 3500 L2H2 DCI 130    | CASTRES        |
| VEHICULES TRANSPORT MATERIELS    | VTU 81 / VBAL | VTU MASTER 2.5 DCI                        | CASTRES        |
| VEHICULES AUTRES SPECIALITES     | VIRT 03       | VIRT 2008 MASTER 120.35 FG                | CASTRES        |
| VEHICULES AUTRES SPECIALITES     | VPL 09        | VPL 2010 MASTER 1,5DCI150 CFT             | CASTRES        |
| CELLULES SPECIALISEES            | CEDEPOL 01    | CELLULE CELP                              | CASTRES        |
| CELLULES SPECIALISEES            | CEPE 01       | CELLULE CEPE                              | CASTRES        |
| CELLULES SPECIALISEES            | CESD 02       | CELLULE CESDE                             | CASTRES        |
| VEHICULES DE SECOURS A PERSONNES | VSAV 37       | VSAV 2011 MASTER 120.35 2.3 DCI GIFA      | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES INCENDIE               | CCFM 55       | CCFM4000 M180.13 4X4 SIDES                | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES INCENDIE               | FPT 66        | FPT 2000 IVECO 130 E 23 CAMIVA            | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VL 203        | VL 2017 KANGOO 1.5 DCI                    | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VL 219        | VL 2020 KANGOO DCI 95 BUSINESS BLUE       | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VLE 02        | VE 2019 RENAULT ZOE                       | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT DE PERSONNES | VLTC 04       | VLTC 2018 DACIA DUSTER                    | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT MATERIELS    | VTU 75        | VTU MASTER 2.5 DCI                        | GROUPEMENT SUD |
| VEHICULES TRANSPORT MATERIELS    | VU 05         | VU 2019 TRAFIC L1H1 DCI 145               | GROUPEMENT SUD |
| REMORQUES                        | RLJ 02        | REMORQUE LOT JARDINAGE                    | GROUPEMENT SUD |

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

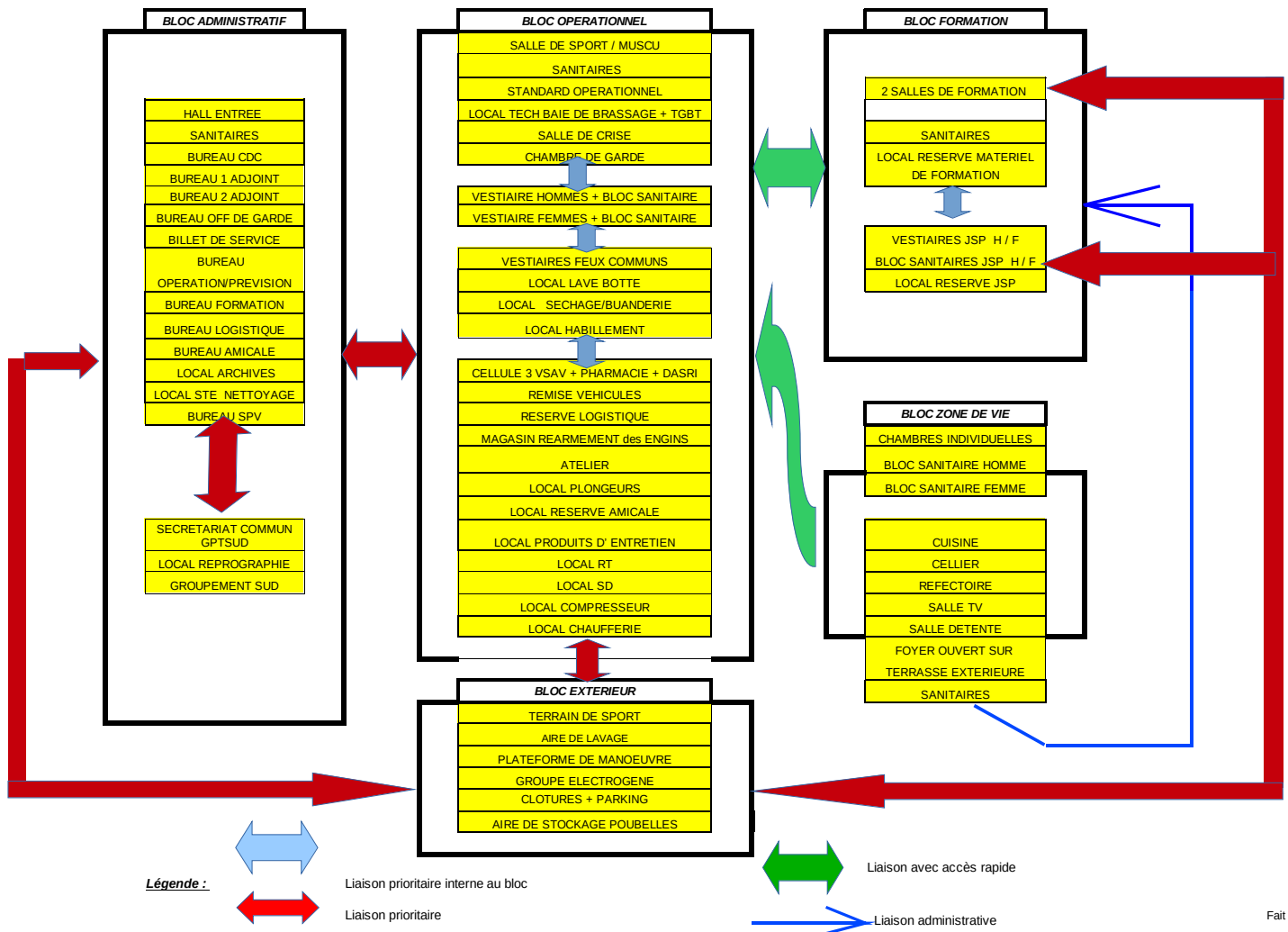


ID : 081-288100019-20210616-2021\_045\_CA-DE

**IV/ Schéma fonctionnel et liaisons du CSP CASTRES:**



**SCHEMA FONCTIONNEL ORGANISATION DU CSP CASTRES**



Une attention particulière sera apportée sur le retour d'intervention des engins, des matériels, des effets d'habillement (EPI) et des personnels. Lorsque le véhicule d'intervention rentre au centre de secours, celui-ci doit redevenir opérationnel le plus rapidement possible en suivant une logique de marche en avant pour les :

**ENGINS :** aire de lavage – nettoyage - désinfection → réarmement → remisage

**MATERIELS :** nettoyage – lavage – séchage – désinfection → reconditionnement → remisage ou réarmement de l'engin

**EPI :** local lave botte et /ou local séchage/ buanderie → réintégration des EPI

**PERSONNELS :** si retour d'un incendie : vestiaire feux → vestiaires / douches collectives H/F  
 si retour autres interventions → vestiaires / douches collectives H/F

## **V/ Le Groupement SUD:**

### **PRESENTATION DU GROUPEMENT :**

Le bâtiment regroupe également la partie administrative du groupement Sud qui coordonne 11 centres de secours.

De ce fait, il est un poste avancé de l'Etat-major et gère au plus près les problèmes rencontrés par les centres de secours :

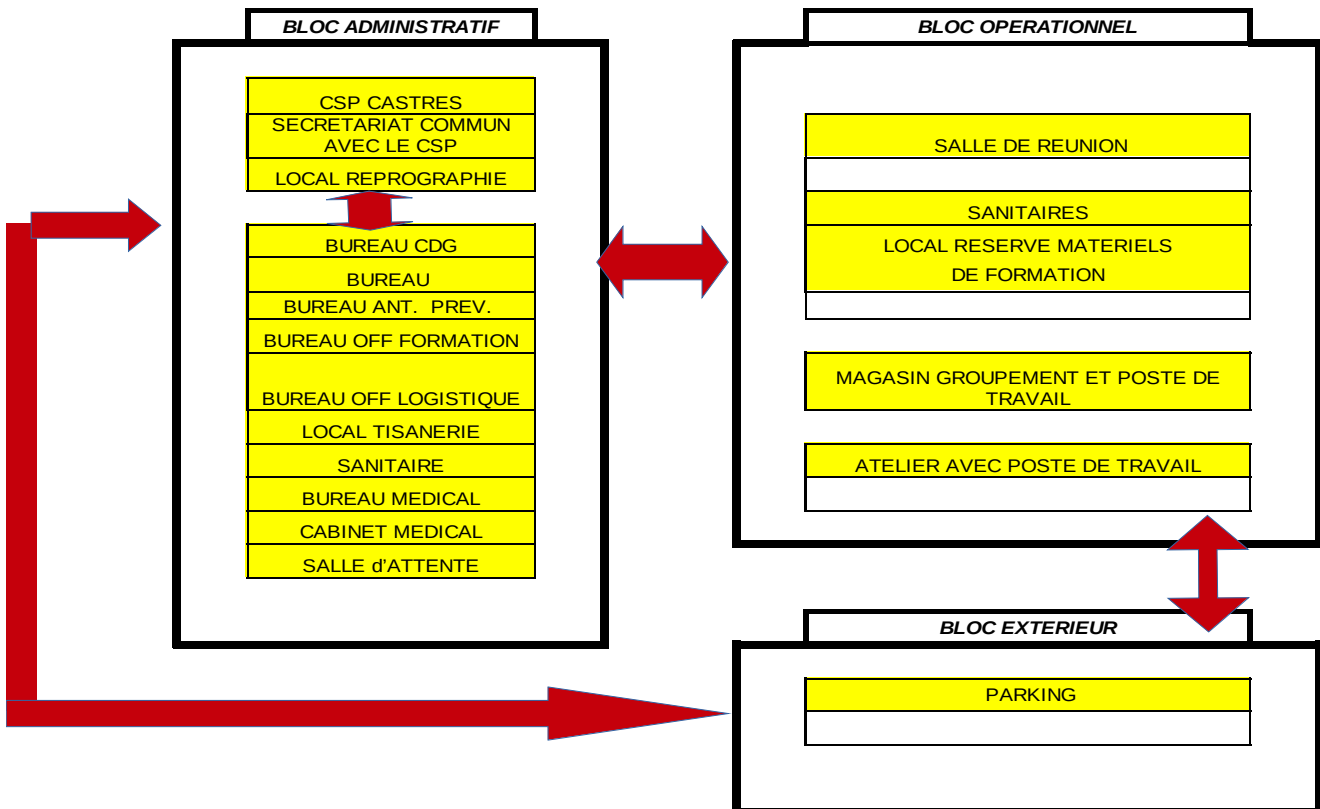
- petit matériel
- fournitures de bureau
- produits sanitaires
- entretien bâtimentaire
- entretien mécaniques des véhicules
- antenne prévention
- formation
- ...

Il est composé d'un chef de groupement, et d'un responsable logistique secondé par deux logisticiens et d'un responsable formation. Le secrétariat est commun avec le CSP CASTRES.

L'antenne prévention est composée de deux préventionnistes.

## IV/ Schéma fonctionnel et liaisons du GROUPEMENT SUD:

### SCHEMA FONCTIONNEL ORGANISATION DU GROUPEMENT



Il est à noter que ces deux entités (CSP et GROUPEMENT) doivent se côtoyer sans se gêner et avoir une certaine indépendance. Le seul lien qui les unit passe par le secrétariat commun et le local de reprographie.

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

 SLO

ID : 081-288100019-20210616-2021\_045\_CA-DE

*ESTIMATIF SOMMAIRE CSP CASTRES*  
*ET*  
*DU GROUPEMENT SUD*

**ESTIMATION POUR LE CSP CASTRES ET DU GROUPEMENT SUD**

Ratio bâtiment en développement durable pour opération : 1800 € TTC / m<sup>2</sup>

Ratio VRD : 160 € TTC / m<sup>2</sup>

Le bâtiment devra répondre à des exigences de performance environnementale.

| DESIGNATION                        | QUANTITE              | SOUS TOTAL<br>€ TTC | PRIX TOTAL<br>€ TTC |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Bâtiment HQE                       | 3446,5 m <sup>2</sup> | 1 800,00            | <b>6 203 700</b>    |
| VRD et Aire de Manœuvre            | 2000 m <sup>2</sup>   | 160,00              | <b>320 000</b>      |
| Aire de lavage                     | 65 m <sup>2</sup>     | 160,00              | <b>10 400</b>       |
| Terrassement + terrain de sport    | 10 000 m <sup>2</sup> |                     | <b>100 000</b>      |
| Mat                                | 1                     | 40 000,00           | <b>40 000</b>       |
| Tour de manœuvres                  | 1                     | 60 000,00           | <b>60 000</b>       |
|                                    |                       |                     |                     |
| <b>TOTAL GENERAL<br/>(travaux)</b> |                       |                     | <b>6 734 100 €</b>  |

**COUT AMO/INGENIERIE/ASSURANCE... (ESTIMATION).**

| DESIGNATION                                                                                                                 | QUANTITE | PRIX TOTAL<br>€ TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------|
| Frais divers (Maîtrise d'œuvre,<br>bureau de contrôle, SPS,<br>assurances, frais d'appel d'offres,<br>taxes de PC, etc....) | 17,00%   | <b>1 144 797</b>    |
| AMO                                                                                                                         | 4,38 %   | 294 953             |
| <b><i>Coût global estimé</i></b>                                                                                            |          | <b>8 173 850 €</b>  |

***Coût total opération CSP CASTRES et GROUPEMENT SUD 8 200 000 € TTC.***